

## MSA Nord -Pas de Calais

Mention d'information RGPD - n°22-16

### Gestion des prestations extra légales

La Mutualité Sociale Agricole du Nord – Pas de Calais met en œuvre un traitement de données à caractère personnel dénommé «**Gestion des prestations extra légales**» dont la finalité a pour objectif un accompagnement par des actions individuelles et collectives et un soutien aux adhérents dans les différentes étapes de leur vie.

Les objectifs du traitement sont :

- Au niveau des aides financières : Pour la vie familiale :
  - o L'aide à la naissance du 1<sup>er</sup> enfant,
  - o Le prêt pour l'acquisition de matériel et de puériculture,
  - o La prestation de service d'accueil du jeune enfant,
  - o L'aide à la restauration scolaire,
  - o Le pass' loisirs,
  - o L'aide aux vacances,
  - o L'aide à domicile,
  - o L'aide à l'apprentissage et à la poursuite d'études,
  - o L'aide au permis de conduire,
  - o L'aide au soutien scolaire.
  
- Au niveau des aides financières : Pour le logement :
  - o L'aide à l'installation,
  - o L'aide à l'amélioration de l'habitat.
  
- Au niveau des aides financières : pour l'emploi et les difficultés financières :
  - o L'aide au BAFA,
  - o La prime à l'installation des assistant(e)s maternel(le)s,
  - o L'accompagnement pour l'accès à l'emploi,
  - o L'aide aux frais d'obsèques,
  - o L'aide financière exceptionnelle.
  
- Pour la santé :
  - o L'aide à domicile,
  - o L'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé,
  - o L'aide aux dépenses de santé,
  - o L'aide au séjour auprès d'enfants hospitalisés,
  - o Le chèque cadeau pour les enfants bénéficiaires de l'AEEH,
  - o L'aide à l'appareillage technique lié à un handicap,
  - o L'aide au remplacement,
  - o L'aide au soutien psychologique,
  - o L'aide à l'examen médical en cas de tutelle ou de curatelle,
  - o L'accompagnement aux soins palliatifs.

- Pour l'avancée en âge :
  - o L'aide à domicile,
  - o Le portage de repas,
  - o La téléassistance,
  - o L'accompagnement à la sortie d'hospitalisation,
  - o Le pass' culturel,
  - o L'aide à la mobilité,
  - o L'aide au répit de l'aidant.

Ce traitement est basé sur l'intérêt légitime.

Les informations traitées sont les suivantes : données d'identification, informations d'ordre économique et financier.

Certaines autres données peuvent être demandées aux personnes concernées dans le cadre de l'avancement de leur dossier dans la finalité de ce traitement.

Les données seront conservées par la Mutualité Sociale Agricole du Nord – Pas de Calais 5 ans après la fin de la prise en charge.

L'accès aux données est réservé aux agents, dûment habilités, des services de la MSA Nord – Pas de Calais, concernés par la finalité du traitement, en tant que destinataires internes et les agents dûment habilités de certains partenaires associés à la finalité de ce traitement, comme entre autres, les SAAD des départements du Nord et/ou du Pas-de Calais dûment conventionnés pour la prestation « Aide à domicile », le portage de repas et la téléassistance, Bulle d'Air pour la prestation « Le répit des aidants », le Service de remplacement pour la prestation « Aide au remplacement », en tant que destinataires externes.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition des données qui vous concernent.

Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur Général de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole du Nord – Pas de Calais ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse mail suivante : [dpo.grprec@msa59-62.msa.fr](mailto:dpo.grprec@msa59-62.msa.fr).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) 3 Place de Fontenoy - TSA – 80715 – Paris Cedex 07.